PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



## **AVIS PUBLIC**

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-158** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 7 février 2023. Cette assemblée aura lieu le **20 février 2023**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-158** a pour objet de modifier le règlement numéro RCA08-08-0001 afin de contingenter :

• le nombre d'habitations Multifamilial (H4) existantes dans chacune des zones H08-041, H12-045, H12-046, H15-107, S16-005 et H18-009.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et les cartes délimitant chacune des zones sont disponibles au Bureau du citoyen de l'arrondissement selon les heures ordinaires de bureau ou encore en faisant la demande à <u>saint-laurent.aidesecretariat@montreal.ca</u>.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal, le 10 février 2023

Benoit Turenne Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement